

rengaines est de vous dire: «Nous voulons négocier une baisse des tarifs de pointe avant de négocier les tarifs en général».

Mais n'oubliez pas qu'à chaque sommet correspond un creux. Une moyenne est tout simplement le nivellement des sommets et des creux. Une barrière tarifaire qui n'a pas de sommets est aussi une barrière tarifaire sans creux. Donc il y a lieu de se demander si une barrière tarifaire constante de 8 p. 100 est ou n'est pas plus protectionniste que celle dont la moitié est faite de tarifs de 14 p. 100 et l'autre moitié de tarifs de 2 p. 100. Il est évident que celle dont la moitié est de 2 p. 100 et l'autre moitié de 14 p. 100—ce qui fait une moyenne, si je sais bien compter, de 8 p. 100—est moins protectionniste que celle qui est à un niveau assez égal.

Ceci dit, j'ajoute que vu de l'extérieur, le tarif douanier de l'Europe ne ressemble pas toujours à un tarif de 8 p. 100.

M. Lane, du Ministère de l'Industrie et du Commerce, m'a aimablement fourni hier soir une liste de droits de douane concernant des marchandises que le Canada a exportées ou qu'il pourrait vouloir exporter. Peut-être puis-je vous la laisser pour qu'on la distribue.

Le président: Merci.

M. Plumpire: Elle montre les droits de douane élevés que la Communauté impose à certaines exportations canadiennes. Dans le secteur de l'agriculture, les taux vont de 16 à 27 p. 100; pour certains matériaux industriels, de 7 à 16 p. 100; pour certains produits manufacturiers, de 15 à 22 p. 100. Il s'agit de secteurs intéressant les exportateurs canadiens. Je n'ai pas besoin de lire la liste, mais peut-être pourrait-on l'annexer au compte rendu ou la distribuer d'une façon ou d'une autre.

Je crois que M. Lane, qui a écrit cette lettre, sera avec vous demain. Il m'a donné la permission de déposer cette liste, mais c'est son affaire et non la mienne. Je voulais simplement la présenter pour vous montrer qu'il ne faut pas se laisser aveugler quand les gens du Marché commun disent que leurs tarifs douaniers sont en moyenne peu élevés, et que par conséquent, ils ne sont pas très protectionnistes.

Le président: Merci beaucoup.

M. Plumpire: Ce sont là quelques arguments, si vous voulez en envoyer. Merci, monsieur le Président. Telles sont les observations supplémentaires que je voulais faire.

Le sénateur Carter: Avant de poser ma dernière question, je voudrais poser une question supplémentaire à celle du Sénateur Molgat concernant le système monétaire international. Quel rôle voyez-vous pour l'or et les DTS dans ce nouveau système?

M. Plumpire: Premièrement, les DTS, vous vous en souvenez sans doute, sont les droits de tirage spéciaux, des fonds détenus par les pays membres du Fonds monétaire international. Parfois, on les appelle l'or-papier. Contrairement aux droits de tirage ordinaires, que nous avons depuis que le Fonds existe, et qui visent à aider temporairement un pays dont les devises subissent des pressions—on emprunte puis on rembourse—, les droits de tirage spéciaux sont permanents. Ils sont émis ou peuvent être émis le 1^{er} janvier de chaque année afin d'assurer que

la masse des réserves monétaires de base augmente en fonction des besoins de l'expansion des échanges, et ainsi de suite. Ils sont nés au moment où nous étions préoccupés du caractère imprévisible de l'or et du fait que c'est une source instable de croissance des réserves monétaires internationales. On jugea donc souhaitable de créer une devise de réserve artificielle. On pourrait considérer l'opération comme étant le fait d'une banque centrale mondiale. De même que la banque centrale d'un pays crée et fournit des réserves au système bancaire commercial et aux autres secteurs du système financier, et qu'elle le fait à un certain rythme pour assurer l'expansion et peut-être tenir compte de l'inflation, ainsi à l'échelle mondiale, on a institué ce régime de droits de tirage spéciaux à cette fin.

Je suis tout à fait certain que ce système va demeurer. Non seulement il assure une expansion artificielle des réserves mondiales, mais il fournit aussi, je pense l'avoir mentionné, le point d'appui, un pivot de création internationale, au système monétaire mondial, qui nous relève de la nécessité d'utiliser une devise nationale.

Quant à l'avenir de l'or, c'est une question très subjective et très controversée. Pour ma part, je pense que l'or ne vaut pas un coup de cidre. Ce n'est pas une opinion que l'on tient en haute estime dans le nord de l'Ontario.

Le président: Ou en France.

M. Plumpire: Ou dans divers autres pays. Je pense que l'or a été une grande source de difficultés et de tracas, et j'espère et je crois que nous sommes en bonne voie de l'enterrer, probablement dans le cadre du système monétaire international, mais je le répète, de l'enterrer comme facteur actif, dans tous les sens du mot facteur, du système monétaire international.

L'institution du régime de double cotation pour le marché de l'or, il y a environ quatre ans, fut, je pense, le commencement de la fin. C'est alors que les grandes banques centrales du monde ont séparé le prix de l'or qu'elles détenaient en réserve de celui du marché, et comme vous le savez le prix de l'or au marché libre a monté en flèche depuis. Mais cela ne m'inquiète pas. Actuellement, en fait, les banques centrales sont un peu réticentes à se vendre ou à s'acheter de l'or entre elles au prix officiellement convenu. Cela non plus ne m'inquiète pas tellement. Elles ont d'autres biens à échanger.

Le sénateur Deschâtelets: Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire sur l'or, mais comment expliquer cette augmentation constante du prix de l'or sur le marché non officiel?

M. Plumpire: La seule chose que je peux dire, c'est que l'espérance jaillit éternellement dans le cœur de l'homme. En l'occurrence, elle ne vivra peut-être pas éternellement, mais au moins pendant un certain temps. Tant que les banques centrales s'en tiendront à leur décision d'il y a quatre ans, cette bulle finira par éclater. Elle continue de se grossir elle-même en escomptant que les banques centrales vont changer d'idée et augmenter le prix de l'or. Comme vous le savez, d'aucuns disent, surtout en France, que 100 dollars l'once serait un prix intéressant pour l'or, et c'est un fait, et les gens continuent d'espérer. C'est le marché le plus spéculatif du monde.